



Rénovation titre de séjour DOM

Par **Dpuerto**, le **23/09/2019** à **14:11**

Bonjour. Avec le présent message je voudrais obtenir votre avis par rapport à ma situation légal de séjour. Je suis Colombien, en France depuis septembre 2015 pour 2 ans de Master dans une école de mines. En ce moment je suis en CDI dans une entreprise d'ingénierie depuis juillet 2018. J'ai un titre de séjour salarié en France métropolitaine validé jusqu'à mai 2020, à renouveler en février 2020. Mon problème est le suivant: ma copine (avec qui je suis dans une relation en concubinage depuis avril 2019) va partir en Guyane pour motif professionnel et moi je veux la suivre. Du à ma situation d'étranger je ne peux pas partir facilement. Je ne sais pas si une rupture conventionnelle peut fonctionner pour avoir le droit au séjour en France. Je ne sais pas si je peux faire la rénovation de mon titre de séjour en Guyane ou si par contre je dois demander un titre de séjour la-va (Je suis à la recherche de travail mais jusqu'à ce moment je n'ai pas trouvé un job). Je voudrais vous remercier pour votre collaboration.